



La liberté chez l'enfant

Maryse Rondeau

Présidente bénévole de l'AEÉPQ par intérim

L'AEÉPQ est un organisme à but non lucratif qui vise à offrir des formations de qualité à ses membres et à fournir des outils aux enseignantes. De plus, elle agit comme un porte-parole actif et entendu auprès des organismes suivants :

- MEES
- Syndicats (CSQ, FSE, FAE)
- Universités
- OMEP (Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire)
- ACELF (Association canadienne des enseignantes de langue française)
- Et différents autres organismes œuvrant auprès de la petite enfance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maryse Rondeau, *Présidente par intérim*

Véronique Dalpé, *Vice-présidente*

Émilie McKinnon-Côté, *Secrétaire*

Hélène Tremblay, *Trésorière*

Andréanne Béliveau-Fortin,

Administratrice

Carolane Couture, *Administratrice*

Catherine Montminy, *Administratrice*

Anne-Sophie Parent, *Administratrice*

POURQUOI ÊTRE MEMBRE?

Devenir membre de l'AEÉPQ vous permet de faire partie d'une communauté de pratique qui s'intéresse à l'éducation préscolaire. En plus de pouvoir participer aux différentes activités organisées par l'association, vous pourrez échanger avec d'autres collègues, vous tenir informée et avoir la possibilité d'assister à des formations.

DEVENIR MEMBRE, C'EST S'ENGAGER À :

- participer aux décisions visant à assurer aux enfants des conditions de vie favorables à leur développement intégral;
- vous interroger avec vos collègues sur ce qui pourrait améliorer le mieux-être des enfants ;
- vous ressourcer auprès d'intervenants de qualité à l'affût des nouvelles découvertes concernant le monde de l'enfance.

POUR DEVENIR MEMBRE DE L'AEÉPQ, ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE DE L'AEÉPQ.

Lorsque j'ai été invitée à participer à l'écriture du nouveau programme de l'éducation préscolaire en septembre 2018, j'ai été heureuse de constater que celui-ci allait mettre en évidence le concept de liberté chez l'enfant. Effectivement, le fait de prescrire entre 45 à 60 minutes de temps continu, chaque jour, pour le jeu libre est l'élément central qui vient soutenir ce concept. Depuis longtemps, je crois en l'importance de ces moments qui permettent aux enfants d'être autonomes, d'imaginer, de créer, de résoudre des problèmes et d'interagir avec leurs pairs à partir de ce qui les intéresse vraiment et de ce qu'ils désirent faire.

Pourquoi doit-on associer le concept de liberté à celui du jeu alors que le jeu est, par définition, une activité réalisée librement? Quel est le rôle de l'enseignante lors de ces périodes? Est-ce que ce concept de liberté peut expliquer l'agitation excessive de certains enfants lors des périodes de jeu libre? Peut-il être la source de nombreux conflits entre les enfants? Ce concept de liberté peut-il nuire aux apprentissages et empêcher l'enfant d'être prêt pour la première année? Toutes ces questions préoccupent l'enseignante dans la mise en place des deux périodes de jeu libre prescrites, qui meublent à elles seules une bonne partie du temps octroyé dans une journée.

Lorsqu'on analyse le programme, on constate que l'expression « jeu libre » veut mettre en évidence le fait que l'enfant doit pouvoir choisir avec qui et avec quoi il jouera. On souhaite permettre à l'enfant de s'engager dans son jeu et de persévérer pour le faire évoluer en fonction de ses goûts, de ses intérêts et de ses buts. À cet effet, Lemay, Bouchard et Landry (2019) relèvent cinq traits caractéristiques du jeu¹ plus fréquemment proposés par les auteurs du domaine. Parmi ces traits, la notion de liberté de l'enfant est prédominante. Effectivement, on y mentionne qu'aucune demande ou attente ne doit venir de l'adulte; que celui-ci est invité à observer l'enfant en action et qu'il peut s'insérer dans son jeu sans en devenir le meneur. Il peut lui suggérer, au besoin et sans les imposer, différentes options pour faire évoluer la situation en tenant compte de sa zone proximale de développement.

Pour cela, il est absolument nécessaire d'offrir aux enfants un environnement éducatif riche et diversifié. Cet environnement doit aussi se renouveler et permettre à l'enfant d'y avoir un rôle actif, soit dans l'organisation des espaces ou dans le choix du matériel. Ainsi, un environnement attrayant et stimulant permettra à tous les enfants de s'engager avec intérêt et motivation. Également, c'est par des interventions indirectes que l'enseignante pourra prévenir des problématiques sur le plan du comportement.

Tel que le thème du colloque virtuel 2021 de l'AEÉPQ l'a souligné, c'est dans la nature de l'enfant de jouer. En accueillant leur spontanéité et leur désir d'apprendre avec confiance, nous permettons à chaque enfant de se révéler en toute liberté. Et, lorsque des problématiques surviendront, l'adulte pourra les exposer aux enfants. Alors, ensemble, ils pourront trouver des solutions pertinentes et signifiantes pour tous.

Référence bibliographique

Lemay, L., Bouchard, C. et Landry, S. (2019). Jouer, apprendre et se développer. Dans C. Bouchard (dir), *Le développement global de l'enfant de 0 à 6 ans en contextes éducatifs* (2^e édition, 37-75). Presses de l'Université du Québec

¹ Le jeu est visible; émerge d'une motivation intrinsèque de l'enfant; met l'accent sur le processus plutôt que sur le résultat; est choisi par les joueurs et dirigé principalement par eux et est non littéral, distinct de la réalité (Bouchard, 2019, p. 43-44).